Zeitschrift: Bulletin pédagogique : organe de la Société fribourgeoise d'éducation et du Musée pédagogique

Herausgeber: Société fribourgeoise d'éducation

Band: 47 (1918)

Heft: 18

Rubrik: Partie pratique

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 09.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

PARTIE PRATIQUE

ÉDUCATION. — CIVILITÉ ET BIENSÉANCE.

(Leçon destinée aux trois cours réunis)

Devoirs envers les vieillards

I. Rappel du connu : Nommer les personnes âgées dans l'entourage de l'enfant (famille, village). Comment appelle-t-on ces personnes, puisqu'elles sont vieilles ? — *Des vieillards.* — Age approximatif des vieillards : 70, 80, 90 ans. — *a)* Ces personnes ont été jeunes comme vous ; elles aiment, d'ailleurs, à rappeler leurs souvenirs d'enfance. *b)* Dans l'âge mûr, elles ont peiné, travaillé, souffert. *c)* Maintenant, elles ont droit à un repos bien mérité.

II. Indication du sujet : En vous racontant l'histoire d'un petit garçon, nous verrons comment les enfants doivent se comporter à l'égard des vieillards.

III. Donné concret : Louis et son grand-père. (Récit.)

Le petit Louis demeurait dans une humble maison de campagne avec son père, sa mère et son grand-père, âgé de 81 ans.

Louis était un enfant bien élevé, toujours respectueux et soumis à l'égard de ses parents. Pendant les vacances d'été, alors que son père et sa mère étaient occupés aux travaux des champs, Louis tenait compagnie à son grand-père infirme. Celui-ci, usé par les soucis et les peines de cette vie, jouissait maintenant d'un repos bien mérité.

C'était plaisir à voir de quelle façon Louis s'ingéniait à dérider le front de son grand-père. Le vieillard racontait à son petit-fils les principaux événements de sa vie ; il en tirait des leçons pratiques que Louis recueillait avec respect. Louis apprenait ainsi de bonne heure à faire l'apprentissage de la vie ; il retenait fidèlement les salutaires conseils qui sortaient de la bouche de l'homme aux cheveux blancs.

Après ces doux entretiens, Louis aidait son grand-père à se lever de son fauteuil et il l'accompagnait dans une promenade à la campagne. Les fleurs si belles que Louis s'empressait de cueillir et d'offrir à son aïeul, le gai chant des oiseaux, l'activité qui régnait alors : tout semblait rajeunir le bon vieillard.

Celui-ci était-il fatigué, Louis choisissait une place bien tendre et l'aidait à s'asseoir. Le grand-père avait-il soif, vite le brave enfant courait à la fontaine ou à la source voisine et rapportait à l'infirme un verre d'eau fraîche.

Le soir, on rentrait à la maison ; Louis était heureux de raconter à ses chers parents les petits services rendus à son grand-père et les bons conseils qu'il recevait de lui. Avant de s'endormir, il adressait à Dieu une prière spéciale pour ses parents, sans oublier le grand-père.

Aujourd'hui, l'homme aux cheveux blancs dort son dernier sommeil au cimetière du village. Louis est devenu un brave jeune homme. Il n'a pas oublié les conseils précieux donnés jadis par son grand-père ; il apprécie maintenant tout ce qu'on doit aux vieillards. Aussi, jamais il ne rencontre une personne âgée sans se découvrir respectueusement.

IV. Elaboration didactique : Explication et interprétation du récit.

Les sentiments qui animaient Louis à l'égard de son grand-père peuvent se résumer en trois mots : amour, respect, obéissance.

a) Les vieillards, à l'exemple du grand-père de Louis, ont l'expérience des choses de ce monde ; dans leur vie, ils ont beaucoup travaillé et peiné ; l'expérience les a rendus sages.

Comme Louis, pour accomplir nos devoirs sur cette terre, nous écouterons avec bienveillance les vieillards et nous mettrons en pratique leurs bons conseils.

b) Les vieillards, surtout quand ils sont infirmes, se sentent un peu abandonnés ; on les voit souvent tristes et pensifs. Agissons envers eux à la façon de Louis. Egayons leurs vieux jours. Témoignons-leur de l'amour, du respect, de la déférence.

c) Dans les temps les plus reculés, chez les peuples les moins civilisés, les vieillards ont toujours été honorés et obéis comme des hommes de bons conseils.

Résumé écrit : 1. Les vieillards sont des personnes expérimentées sur les choses de ce monde.

2. Ecoutons leurs sages conseils et efforçons-nous de les mettre en pratique.

3. Aimons et respectons les vieillards.

4. Atténuons l'amertume de leurs vieux jours en nous rendant serviables envers eux.

V. Exercices d'application : *a) Vocabulaire :* Famille de mots : vieux (vieil, vieille), vieillir, vieillard, vieillesse, vieillissant, vieillerie, vieillissement, vieillot.

Avec chacun de ces mots, former une proposition.

b) Compositions (Cours supérieur et moyen) : 1. Portrait de mon grand-père ou de ma grand'mère.

2. La mort de mon grand-père ou de ma grand'mère.

3. Devoirs des enfants envers les vieillards.

4. Respectons les vieillards (développer ce conseil).

c) Lectures pour le cours inférieur : 1. Chapitre 30, page 19. La promenade de Jules.

2. Chapitre 11, page 32. Le grand-père.

3. Chapitre 1, page 89. L'enfant et la grand'mère.

4. Chapitre 7, page 113. Il y a toujours du bien à faire.

d) Ecriture : Respectons les cheveux blancs.

e) Chant : Les souvenirs du temps passé (J. Bovet). Florian THIERRIN.

ÉCHOS DE LA PRESSE

Dans certains milieux scolaires, on aime à dire que dans l'enseignement de toutes les branches et à tous les degrés de l'instruction, « il faut faire de l'intuition à outrance », et pour faire admettre ce principe qui contient une exagération, on cite volontiers l'autorité de M. Horner. Or, la maxime ne peut pas lui être attribuée. Voici, en effet, ce qu'il dit dans son *Guide de l'Instituteur,* p. 13, 2me édition : « L'intuition, comme nous le dirons plus loin, servira de point de départ, de base et de contrôle pour communiquer aux commençants les éléments des sciences. En faisant sans cesse appel aux sens, aux yeux surtout, on leur donnera des idées exactes, on cultivera leurs organes, on développera en eux l'esprit d'observation, tout en leur apprenant à exprimer leurs idées. Mais dès qu'ils sont à même de nous comprendre, on les introduira directement dans le monde immatériel, sans avoir recours à l'intuition. »

Il ressort de ce texte que l'intuition doit être employée dans l'enseignement des sciences et que, dans cette espèce d'enseignement, il faut y recourir dans un cas,